

Pas de Calais  
Le Département

Arras  
Communauté  
Urbaine

Ville  
d'ARRAS

ARRAS  
TRIATHLON

Achicourt  
ARRAS VILLE

**Samedi 11 mars 12h00 : Randonnées VTT et pédestre, VTT Challenge (Open chrono)**  
**Dimanche 12 mars : Duathlon cross OPEN toutes catégories**  
**Pour la santé ou pour le chrono, formats pour tous**

**Défi Vert**  
**de la citadelle**

**11-12  
mars  
2017**

ARRAS  
TRIATHLON

Renseignements : adresse site du club et [defivert.rcatri@gmail.com](mailto:defivert.rcatri@gmail.com)

## REGLEMENT VTT CHALLENGE ET RANDONNEES SAMEDI 11 MARS 2017

---

### GENERALITES

**Le Défi Vert de la Citadelle d'Arras (DVCA)** est organisé par le Racing Club d'Arras Triathlon.

L'événement se déroule sur deux jours :

**Samedi 11 mars 2017, après midi** : randonnées pédestre, randonnées VTT et VTT Challenge (épreuve « open » chronométrée).

**Dimanche 12 mars 2017 à partir de 11h30** : duathlon cross toutes catégories.

### REGLEMENT DVCA-VTT CHALLENGE (Open Chrono)

#### Déroulement :

- L'épreuve est ouverte à partir de 16 ans révolus sous couvert de fourniture d'un **certificat médicale de non contre indication à la pratique du vélo tout terrain, vélo route, ou course à pied en compétition ou tous sport d'endurance physique en compétition** (l'organisateur reste juge de l'adéquation de certificat médical avec son épreuve et peut refuser une inscription si il estime que le CM ne répond pas à l'effort demandé)  
Sont acceptées les licences compétition FFTRI, FFC, FFA FSGT et UFOLEP.
- Le Défi Vert-VTT Challenge est composé d'une boucle de liaison non chronométrée de 32km et d'un circuit chronométré de 5km à parcourir 2 fois.
  - Le concurrent devra valider sa boucle de liaison en passant aux CP (points de contrôles) situées sur le parcours, il y sera pointé et devra faire valider son coupon de pointage (fournit par l'organisateur). Attention cette liaison est non chronométrée et **Le concurrent devra respecter le code de la route.**
  - A la fin de cette liaison, le concurrent après validation de son coupon par l'organisateur pourra prendre part au circuit chronométré sur un circuit fermé à la circulation. Cependant il devra porter une attention particulière aux promeneurs pouvant se trouver sur le parcours.
  - Le départ sera donné par vague de 5 vélos maximum.
- Quand les derniers concurrents passeront la ligne d'arrivée un classement sera alors établi et un podium Scratch Féminin et Masculin mis en place

#### Règles générales :

- L'autorisation parentale pour les mineurs se fera par signature du responsable légal sur le bulletin d'inscription.
- Des points de contrôle avec pointage seront installés sur la boucle de liaison (32km).
- Des pointages de contrôle seront installés sur la partie chronométrée.
- En cas de non respect du parcours le concurrent est éliminé
- En cas de non respect des arbitres le concurrent est éliminé.
- Le port du casque à coque rigide et sangle serrée est obligatoire.
- Aucune aide extérieure n'est autorisée.
- Le dossard devra être placé derrière (prévoir des épingles), la ceinture porte-dossard est autorisée.
- Le numéro « autocollant » pour le vélo sera placé sur la tige de selle.
- Des arbitres bénévoles veilleront au respect des consignes et de la réglementation en vigueur.
- Les décisions des arbitres sont sans appel.
- Des zones de propreté seront à la disposition des athlètes durant la course : le non-respect de ces zones entraînera une élimination.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance du à un mauvais état de santé ou du matériel et au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.
- Chronométrage par puces à rendre à l'arrivée.

## CLAUSES PARTICULIERES :

- **Matériel** : Seuls les VTT sont autorisés, **les vélos de type Cyclocross sont interdits.**
- **Sur la boucle de liaison (32km identique à la rando VTT) le respect du code de la route est obligatoire. Les chemins ne sont pas privatisés,** il faudra donc être vigilant aux promeneurs pouvant emprunter ce parcours. La courtoisie s'applique.
- **Sur la partie chrono en particulier dans le bois du polygone, le parcours est fermé, cependant des promeneurs peuvent couper le circuit, Vigilance !**

## DIVERS

- Des douches sont à votre disposition au stade d'athlétisme Degouve bd Charles De gaulle.
- Un point d'eau sera à votre disposition pour laver les vélos.

## LOCALISATION

Le départ et l'arrivée de l'épreuve se font dans la citadelle d'Arras

- **La liaison (boucle de 32km) vélo** se fait sur chemins agricoles, chemins forestiers et espaces verts à partir de la citadelle d'Arras.
- **La boucle chronométrée** se fait dans la citadelle d'Arras, son bois et ses environs directs pas de route traversée. Parcours fermé.

## SECURITE

- La sécurité sur le parcours est assurée par des signaleurs.
- La sécurité médicale est assurée par une équipe de secouristes professionnels.
- L'organisation est couverte par une police de responsabilité auprès de la MAIF.

## TIMING

La présence de chaque concurrent au **briefing** est obligatoire, il a lieu juste avant le départ de la boucle de liaison (32km).

13h30 départ sur la boucle de liaison (32km)

15h30 départ des premiers coureurs sur la partie chronométrée

16h30 départ sur la boucle chronométrée.

17h30 retour des derniers coureurs sur la partie chronométrée

17h45 fin de l'épreuve

## PODIUMS

Dès que le classement est établi

## DISTANCES,CATEGORIES ET NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

| Dist (km)                | Catégories mixtes | Limité à                    |
|--------------------------|-------------------|-----------------------------|
| 32km<br>libre+10kmchrono | Né avant 1/1/2001 | 200<br>premiers<br>inscrits |

## INSCRIPTIONS

- **Inscription en ligne** : [www.competitions-arras.com](http://www.competitions-arras.com) ou <http://www.njuko.net/defivert-arras> jusqu'au 10/03/17
- **version papier jusqu'au 08/03/17**
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
- Pièces à fournir : Bulletin d'inscription ci-après dûment complété, Chèque à l'ordre du Racing Club d'Arras Triathlon.
- Dossier à renvoyer à RCA Triathlon 5Bd du Général De Gaulle 62000 ARRAS.
- **Sur place**
- le jour de l'épreuve (11/03/16) inscription à partir de 10h00, **fin des inscriptions 1h00 avant l'épreuve et majoration de 1 euros.**

Renseignements : [www.competitions-arras.com](http://www.competitions-arras.com), mail : [defivert.rcatri@gmail.com](mailto:defivert.rcatri@gmail.com),

facebook : RCARRAS Triathlon

## PIECES A FOURNIR

| Licenciés Compétition :                 | Non licenciés                       |
|-----------------------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Bulletin d'inscription                | ➤ Bulletin d'inscription            |
| ➤ Règlement par chèque à l'ordre de RCA | ➤ Règlement par chèque à l'ordre de |

|                                                                        |                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Triathlon</i><br>➤ <i>Licence à présenter au retrait du dossard</i> | <i>RCA Triathlon</i><br>➤ <i>Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ou de tout autre sport d'endurance physique daté de moins de 1 an. à présenter au retrait du dossard*</i> |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### TARIFS

Les droits d'inscriptions s'élèvent à 7€ (+1€ le jour de l'épreuve)

#### RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait du dossard à lieu à la citadelle d'Arras et se fait sur présentation de la licence, ou du certificat médical (cf ci-dessus)

#### Jours et horaires :

- à partir de 10h00 le jour de la course

#### Inscriptions par internet ou par courrier

Les dossards doivent être retirés au moins 30' avant le début de l'épreuve.

#### RECOMPENSES ET RESULTATS

- Les 3 premiers du scratch masculins et les 3 premières du scratch féminin recevront un chèque cadeau partenaire.
- Le classement sera mis en ligne sur le site du club [www.triathlon-arras.com](http://www.triathlon-arras.com)



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
INDIVIDUEL  
(DVCA : VTT CHALLENGE-OPEN  
CHRONO) 11 mars 2017**



NOM/PRENOM : ..... Sexe : F - M

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Licencié FFTRI : n° ..... Club : .....

*Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement, m'engage à m'y soumettre et disputer cette épreuve dans le meilleur esprit sportif.*

Fait à : ..... le : .....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

**Pour les mineurs :**

J'autorise ma fille, mon fils ..... à participer au Défi Vert de la Citadelle d'Arras en duathlon cross 12/03/17

Nom et Signature du responsable légal

|                                                      |                                                                   |                                 |                                                                |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <p>Boréal Parc,<br/>Beaurains<br/>03 21 21 42 10</p> | <p>Zone commerciale<br/>Leclerc Dainville,<br/>03 21 15 37 87</p> | <p>DOUAI<br/>03 27 87 18 06</p> | <p>03 21 22 22 54</p> <p>Conseil en nouvelles technologies</p> |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------|

## Règlement randonnées pédestres et VTT

---

### REGLEMENT

Quelles soient pédestres ou VTT, ces randonnées doivent être **parcours sans esprit de compétitions**.

Elles ne sont pas chronométrées.

Le parcours est marqué par des flèches au sol, de la rubalise et des flèches accrochés sur support improvisé (arbre, piquet...)

### LES RANDONNES PEDESTRES :

- Elles sont composées de 3 parcours : 7km, 12km, 17km
- l'inscription est de 3 €.
- Un ravitaillement léger est prévu sur les boucles de 12 km et 17km .
- Le déplacement est libre.
- Une collation sera offerte à chaque participant sur présentation du coupon remis au départ.

**Horaire** : départ de à partir de 12h00 retour au plus tard 18h00.

**Sécurité** : Respect du code de la route obligatoire. En cas d'accident contacter directement :



SAMU



Police  
Gendarmerie



Pompiers



Toutes  
urgences

Une équipe de la croix rouge sera présente de 14h00 à 18h00 à la citadelle

Numéro organisateur :

Tel Alexandre : 06 15 97 71 68 (responsable randonnées pédestres)

Tel Christophe : 06 49 95 22 11 (organisateur)

#### LES RANDONNES VTT:

- Elles sont composées de 2 parcours : 20km et 32km
- l'inscription est de 3 €.
- Un fond de carte avec le tracé et un coupon vous sera remis à chaque randonneur et devra être présenté au ravitaillement
- Un ravitaillement léger est prévu sur la plus grande boucle.
- Le déplacement est libre.
- Une soupe et une boisson sera offerte à chaque participant sur présentation du coupon remis au départ.

**Horaire** : départ de 13h30 à 15h30 retour limite à 17h00

**Sécurité** : Respect du code de la route obligatoire. En cas d'accident contacter directement :



#### Bordereau sécurité randonnées :

**Sécurité** : Respect du code de la route obligatoire. En cas d'accident grave contacter directement :



Numéro organisation :

Tel Alexandre : 06 15 97 71 68 (responsable randonnées pédestres)

Tel Jérôme : 06 19 01 50 53 67 (responsable VTT)

Tel Christophe : 06 49 95 22 11 (organisateur)

Une équipe de la croix rouge sera présente de 14h00 à 18h00 à la citadelle